

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit : BYK-055

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Société : BYK USA Inc.
524 South Cherry Street
Wallingford CT 06492

Téléphone : (203) 265-2086
Visitez notre site Web : www.byk.com
Adresse e-mail : BRIEF.BYK.NAFTA@altana.com

Numéro d'appel d'urgence : 203-265-2086; CHEMTREC 1-800-424-9300 / +1
703-527-3887

Utilisation recommandée du produit et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée : Antimousse
Restrictions d'utilisation : Reportez-vous à la section 15 pour les restrictions qui peuvent s'appliquer

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS**Classification SGH**

Liquides inflammables : Catégorie 3

Cancérogénicité : Catégorie 2

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique : Catégorie 3 (Système respiratoire, Système nerveux central)

Danger par aspiration : Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.

Conseils de prudence : **Prévention:**

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

P201 Se procurer les instructions spéciales avant utilisation.
P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
P210 Tenir à l'écart de la chaleur/ des étincelles/ des flammes nues/ des surfaces chaudes. Ne pas fumer.
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P240 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
P241 Utiliser du matériel électrique/ de ventilation/ d'éclairage/antidéflagrant.
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
P261 Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention:
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/ se doucher.
P304 + P340 + P312 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
P308 + P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
P331 NE PAS faire vomir.
P370 + P378 En cas d'incendie: utiliser du sable sec, de la poudre chimique sèche ou de la mousse résistant à l'alcool pour l'extinction.

Stockage:
P403 + P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.
P405 Garder sous clef.

Élimination:
P501 Éliminer le contenu/ récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Aucun(e) à notre connaissance.

SECTION 3. COMPOSITION/ INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

Substance/mélange : Mélange
 Nature chimique : solution of polyolefin

Composants dangereux

Composant	No.-CAS	Concentration (%)
Solvant naphta aromatique léger (petrole)	64742-95-6	>= 85 - < 86
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6	>= 6 - < 7

SECTION 4. PREMIERS SECOURS

Conseils généraux : S'éloigner de la zone dangereuse.
 Montrer cette fiche de données de sécurité au médecin traitant.
 Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître seulement plusieurs heures plus tard.
 Ne pas laisser la victime sans surveillance.

En cas d'inhalation : Evacuer la personne à l'air. Pratiquer la respiration artificielle si nécessaire. Appeler un médecin immédiatement.
 Consulter un médecin après toute exposition importante.
 En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.

En cas de contact avec la peau : Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement avec de l'eau et du savon.
 En cas de contact avec la peau, bien rincer à l'eau.
 Enlever immédiatement tout vêtement souillé.

En cas de contact avec les yeux : Laver à grande eau immédiatement pendant au moins 20 min.
 Appeler un médecin immédiatement.
 Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.
 Enlever les lentilles de contact.
 Protéger l'oeil intact.
 Maintenir l'oeil bien ouvert pendant le rinçage.
 Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

En cas d'ingestion : Ne pas faire vomir; risque d'aspiration. Diluer avec 1 à 2 verres d'eau. Obtenir une aide médicale si un vomissement spontané garder la tête plus basse que les hanches afin de prévenir l'aspiration dans les poumons.
 Maintenir l'appareil respiratoire dégagé.
 Ne PAS faire vomir.
 Ne pas faire boire de lait ou de boissons alcoolisées.
 Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.
 Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
 Transporter immédiatement la victime à l'hôpital.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas d'information disponible.

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

Moyens d'extinction appropriés	: Mousse Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO ₂) Poudre chimique sèche
Moyens d'extinction inappropriés	: Pas d'information disponible.
Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Jet d'eau à grand débit Refroidir par pulvérisation d'eau les récipients fermés se trouvant à proximité de la source d'incendie. Pas sensible à l'impact mécanique. Ne pas laisser pénétrer l'eau d'extinction contaminée dans les égouts ou les cours d'eau.
Produits de combustion dangereux	: Oxydes de carbone
Information supplémentaire	: Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Conserver à l'écart des agents oxydants. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur. Pour de raisons de sécurité en cas d'incendie, les bidons doivent être entreposés séparément, dans des enceintes fermées. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir complètement les conteneurs fermés.
Équipements de protection particuliers des pompiers	: En cas d'incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome. Porter un appareil de protection respiratoire autonome pour la lutte contre l'incendie, si nécessaire.

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	: Éliminer toute source d'ignition. Ventiler l'espace si utilisé à l'intérieur. Porter un appareil respiratoire autonome. : Utiliser un équipement de protection individuelle. Assurer une ventilation adéquate. Enlever toute source d'ignition. Évacuer le personnel vers des endroits sûrs. Attention aux vapeurs qui s'accumulent en formant des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones basses.
Précautions pour la	: Empêchez le matériel renversé d'entrer dans la terre, l'eau

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

protection de l'environnement

et/ou l'air en employant des méthodes appropriées de retenue.

Éviter que le produit arrive dans les égouts.
Éviter tout déversement ou fuite supplémentaire, si cela est possible en toute sécurité.
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

: Porter un appareil respiratoire autonome. Arrêter la fuite.
Endiguer et contenir le débordement.
Pomper dans des réservoirs de récupération et/ou absorber avec une matière appropriée. Utiliser des pelles ne produisant pas d'étincelles pour ôter ce produit.

Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).

SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Conseils pour une manipulation sans danger

: Nocif par contact avec la peau.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Éviter de respirer les poussières/ fumées/ gaz/ brouillards/ vapeurs/ aérosols.
Manipuler comme un produit chimique industriel.
Conserver le récipient bien fermé.
Éviter la formation d'aérosols.
Ne pas inhaler les vapeurs/poussières.
Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.
Ne pas manger, fumer ou boire dans la zone de travail.
Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.
Ouvrir les fûts avec précaution, le contenu pouvant être sous pression.
Éliminer l'eau de rinçage en accord avec les réglementations locales et nationales.

Conditions de stockage sûres

: Éviter l'exposition excessive à la chaleur, à la lumière et à l'air pour des périodes prolongées.
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
Prendre des mesures pour éviter l'accumulation de charges

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

électrostatiques.
 Défense de fumer.
 Tenir le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien aéré.
 Refermer soigneusement tout récipient entamé et le stocker verticalement afin d'éviter tout écoulement.
 Respecter les mises-en-garde de l'étiquette.
 Les installations et le matériel électriques doivent être conformes aux normes techniques de sécurité.

Matières à éviter : Conserver à l'écart des agents oxydants.

SECTION 8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/ PROTECTION INDIVIDUELLE**Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6	TWA	50 ppm	US WEEL

Hazardous components without workplace control parameters

Mesures d'ordre technique : Utiliser avec une ventilation avec extraction à la source.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : A moins que le moniteur d'air montre que les niveaux de vapeurs/brumes/poussières sont inférieurs au seuil admissible d'exposition porter un respirateur correctement ajusté (approuvé NIOSH) pendant l'exposition au produit. En cas de formation de vapeurs, utiliser un respirateur avec un filtre homologué.

Protection des mains
 Matériel : Viton

Remarques : Il convient de discuter au préalable avec le fournisseur des gants de protection si ceux-ci sont bien adaptés à un poste de travail spécifique.

Protection des yeux : Lunettes de sécurité
 Lunettes de protection chimique
 Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure
 Lunettes de sécurité à protection intégrale

Protection de la peau et du corps : Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.
 Vêtements étanches
 Choisir la protection individuelle suivant la quantité et la concentration de la substance dangereuse au poste de travail.

Mesures d'hygiène : Porter des vêtements de travail propres, à manches longues et couvrant les jambes.

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Ne pas fumer pendant l'utilisation.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	: liquide
Couleur	: jaune clair
Odeur	: non significatif(ve)
Seuil olfactif	: Donnée non disponible
pH	: 5, Concentration: 1 % (68 °F (20 °C)) Méthode: Universal pH-value indicator
Point/intervalle de fusion	: < 32 °F (< 0 °C) Méthode: derived
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	: 294.80 °F (146.00 °C) Méthode: derived
Pression de vapeur	: 5.0000000 hPa (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: derived
Point d'éclair	: 113.00 °F (45.00 °C) Méthode: 48 (Abel-Pensky)
Limite d'explosivité, supérieure	: 12.00 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure	: 1.00 % (v)
Taux d'évaporation	: Donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Donnée non disponible
Densité de vapeur relative	: Donnée non disponible
Densité relative/Densité spécifique	: Donnée non disponible
Densité	: 0.8800 g/cm3 (68.00 °F (20.00 °C)) Méthode: 4 (20°C oscillating U-tube)
Masse volumique apparente	: Non applicable
Solubilité(s)	

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

Hydrosolubilité	: non miscible
Solubilité dans d'autres solvants	: Donnée non disponible
Coefficient de partage: n-octanol/eau	: Donnée non disponible
Température d'inflammation	: > 392 °F (> 200 °C) Méthode: DIN 51794
Décomposition thermique	: Donnée non disponible
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: Donnée non disponible
Viscosité, cinématique	: 5 mm ² /s (104.00 °F (40.00 °C))
Tension superficielle	: 27.30 mN/m, ring dynamometer

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	: Non classé comme danger de réactivité. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Stabilité chimique	: Stable; polymérisation dangereux pas attendu Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.
Possibilité de réactions dangereuses	: Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl peut former des peroxydes dont la stabilité n'est pas connu. Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions. Des vapeurs peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Conditions à éviter	: Exposition prolongée l'air/chaueur/lumière Chaleur, flammes et étincelles.
Matières incompatibles	: Oxydants forts
Produits de décomposition dangereux	: Néant

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES**Informations sur les voies d'exposition probables**

Contact avec la peau
Absorption par la peau
Inhalation

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

Yeux
Ingestion

Toxicité aiguë**Produit:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 4,200.000000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401

Composants:**64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): > 4,000 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): 3670 ppm
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 3,480 mg/kg

108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat, femelle): > 5,000 mg/kg
Méthode: OCDE ligne directrice 401
BPL: oui

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 100 ppm
Durée d'exposition: 4 h

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Lapin): > 5,000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée**Produit:**

Espèce: Lapin
Evaluation: Pas d'irritation de la peau
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau

Composants:**64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

Espèce: Lapin
Résultat: irritation modérée de la peau

108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:

Espèce: Lapin
Méthode: OCDE ligne directrice 404
Résultat: Pas d'irritation de la peau
BPL: oui

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

Lésions oculaires graves/irritation oculaire**Produit:**

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Evaluation: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

Remarques: Les vapeurs peuvent provoquer une irritation des yeux, du système respiratoire et de la peau.

Composants:**64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

Espèce: Lapin

Résultat: Irritation des yeux

108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:

Espèce: Lapin

Résultat: Pas d'irritation des yeux

Méthode: OCDE ligne directrice 405

BPL: oui

Sensibilisation respiratoire ou cutanée**Produit:**

Remarques: Donnée non disponible

Composants:**64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

Type de Test: Test de Maximalisation

Voies d'exposition: Dermale

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Ne provoque pas de sensibilisation de la peau.

108-65-6 Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl:

Espèce: Cochon d'Inde

Méthode: OCDE ligne directrice 406

Résultat: Pas un sensibilisateur de la peau.

BPL: oui

Cancérogénicité**IARC**

Group 2B: Cancérogène possible pour l'Homme

Cumène

98-82-8

OSHA

Aucun composant de ce produit présent à des niveaux

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

supérieurs ou égaux à 0,1 % ne se trouve sur la liste OSHA des cancérrogènes réglementés.

NTP

Raisonnement prévu pour être un cancérrogène humain

Cumène

98-82-8

Toxicité à dose répétée**Produit:**

Remarques: L'absorption d'un solvant par inhalation et/ou par contact cutané répété peut résulter en d'éventuelles lésions du foie, des reins et du système respiratoire. Des études sur les animaux ont démontrées que l'acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle peut résulter en d'éventuelles lésions du système respiratoire. L'inhalation du naphta à doses toxiques pour la mère a causé des effets foetotoxiques. Des études ont associé une exposition aux solvants répétée et prolongée au cours du travail, avec des lésions permanentes du cerveau et du système nerveux. Concentration et inhalation intentionnelles des vapeurs peuvent être dangereuse et mortelles. Cumène est un 2 Cancérrogène IARC 2B et NTP Groupe . Cumène a provoqué des tumeurs chez les rats et les souris (poumon , le foie et les reins) . mécanismes cancérogènes proposés pour lund et tumeurs du foie sont semblables à des voies métaboliques humaines. La pertinence des tumeurs du rein chez l'homme est inconnu.

Toxicité par aspiration**Composants:****64742-95-6 Solvant naphta aromatique léger (petrole):**

La substance ou le mélange est connu pour provoquer un risque de toxicité par aspiration chez l'homme ou doit être considéré comme s'il présentait un risque de toxicité par aspiration chez l'homme.

Expérience de l'exposition humaine**Produit:**

Inhalation:

Symptômes:

De fortes concentrations de vapeurs peuvent irriter les vois respiratoires. Puevent causer de mal de tête des étourdissement, des nausées et vomissement. Peuvent aussi causer une dépression du SNC (somnolence, perte de coordination et fatigue).

Contact avec la peau:

Symptômes:

Le contact de la peau peut irriter.

Contact avec les yeux:

Symptômes:

Le contact avec la peau peut probablement

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

provoquer une irritation.

Ingestion:

Symptômes:

Des ingestions peuvent irriter l'appareil digestif; des fortes dosages peut causer une dépression du SNC.

Information supplémentaire**Produit:**

Remarques: Les symptômes de surexposition peuvent être maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements., Des concentrations à un niveau très supérieur à la VME peuvent donner des effets narcotiques., Les solvants risquent de dessécher la peau.

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Écotoxicité****Produit:**

Toxicité pour les poissons :

Remarques: Donnée non disponible

Persistance et dégradabilité**Produit:**

Biodégradabilité

: Remarques: Donnée non disponible

Potentiel de bioaccumulation**Produit:**

Bioaccumulation

: Remarques: Donnée non disponible

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes**Produit:**

Résultats des évaluations
PBT et vPvB

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Réglementation

40 CFR Protection de l'Environnement ; Partie 82 de la protection de l'ozone stratosphérique - CAA section 602 des substances de la catégorie I

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

Remarques

Ce produit ne contient, ni n'a été fabriqué avec ODS de Classe I ou de Classe II au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 602 (40 CFR 82, Subpt. A, App.A + B)".

Information écologique supplémentaire

: Il n'y a pas d'informations disponibles pour ce produit.
Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Méthodes d'élimination****EPA code (s) de déchets dangereux**

: D001: Inflammable

D018: Benzène

Déchets de résidus

: Jeter selon accord avec les normes en vigueur aux niveaux local, fédéral et national.
Ne pas jeter les déchets à l'égout.
Ne pas contaminer les étangs, les voies navigables ou les fossés avec des résidus de produits chimiques ou des emballages déjà utilisés.
Envoyer à une entreprise autorisée à gérer les déchets.

Emballages contaminés

: Vider les restes.
Éliminer comme produit non utilisé.
Ne pas réutiliser des récipients vides.
Ne pas brûler les fûts vides ni les exposer au chalumeau.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**Réglementations internationales****IATA-DGR****UN/ID No.**

: UN 1993

Nom d'expédition des Nations unies

: Flammable liquid, n.o.s.

(Solvent naphtha, 1-Methoxy-2-propanol acetate)

Classe

: 3

Groupe d'emballage

: III

Étiquettes

: Flammable Liquids

Instructions de conditionnement (avion cargo)

: 366

Instructions de conditionnement (avion de ligne)

: 355

Code IMDG**Numéro ONU**

: UN 1993

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

Nom d'expédition des Nations unies : FLAMMABLE LIQUID, N.O.S.
(SOLVENT NAPHTHA, 1-Methoxy-2-propanol acetate)
:)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 3
EmS Code : F-E, S-E
Polluant marin : oui
Remarques : IMDG Code segregation group - none

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale**49 CFR**

Numéro ONU / ID / NA : UN 1993
Nom d'expédition des Nations unies : Flammable liquids, n.o.s.
(Solvent naphtha, 1-Methoxy-2-propanol acetate)
Classe : 3
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : FLAMMABLE LIQUID
Code ERG : 128
Polluant marin : non
Tailles de récipient: tambours 55 gallons; seaux 5 ou 6 gallons; échantillons 2 oz./16 oz.

SECTION 15. INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION**EPCRA - Plan d'Urgence et Droit de Savoir des Collectivités [Emergency Planning Community Right-to-Know]****US. EPA CERCLA Substances Dangereuses (40 CFR 302)**

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans CERCLA.

SARA 304 - Notification de déverrouillage d'urgence

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ en section 304 de EHS.

US. EPA Loi sur le Planification des Mesures d'Urgence et Droit à l'Information des Travailleurs et du Public (EPCRA) SARA Title III Section 302 Substance Extrêmement Dangereuse (40 CFR355, Appendix A)

Cette matière ne contient aucun composant avec une RQ dans SARA 302.

SARA 311/312 Dangers : Par le 13 juin 2016 Federal Register remarquez, l'EPA a harmonisé les catégories de danger EPCRA 311/312 avec la communication des dangers 2012 OSHA standard de classification et d'étiquetage des produits chimiques (p. ex. GHS). Veuillez vous reporter à la Section 2 de la FDS pour

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

identifier les catégories de danger qui convient pour les rapports.

SARA 302

: Aucun composé chimique dans cette matière n'est soumis aux exigences de déclaration selon SARA Titre III, Section 302.

SARA 313

: Si énuméré ci-dessous, ce produit contient le chimique(s) toxique sujet aux conditions de reportage de la section 313 du titre III des amendements de Superfund et de la Loi de Réautorisation de 1986 et 40 CFR partie 372

1,2,4-Trimethylbenzene	95-63-6	30 %
------------------------	---------	------

Cumène	98-82-8	2.1 %
--------	---------	-------

Cette matière ne contient aucun composé chimique avec un numéro CAS connu qui dépasse les valeurs seuil (De Minimis) établies selon SARA Titre III, Section 313 et pour lesquelles une déclaration est nécessaire.

Loi sur l'Air Propre [Clean Air Act - USA]

Ce produit ne contient aucun polluant de l'air dangereux (HAP), au sens défini par "U.S. Clean Air Act Section 112 (40 CFR 61)".

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 112(r) for Accidental Release Prevention (40 CFR 68.130, Subpart F).

Ce produit ne contient aucune substance chimique listée dans le U.S. Clean Air Act Section 111 SOCM Intermediate or Final VOCs (40 CFR 60.489).

Non-volatile (poids) : 5.5 - 7.5 %
Méthode: 22 (10min/150°C)
DIN EN ISO 3251
L'information non-volatile n'est pas des spécifications.

Massachusetts Right To Know

Cumène	98-82-8
--------	---------

Pennsylvania Right To Know

Solvant naphta aromatique léger (petrole)	64742-95-6
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6
Polymère	-
Cumène	98-82-8
Naphthalene	91-20-3
Ethylbenzène	100-41-4

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

New Jersey Right To Know

Solvant naphta aromatique léger (petrole)	64742-95-6
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6
Polymère	-
Cumène	98-82-8

New Jersey Right To Know

Solvant naphta aromatique léger (petrole)	64742-95-6
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyl	108-65-6
Polymère	-
Cumène	98-82-8

U.S.: Nombre Secret : 800963-5061
Commercial
d'Enregistrement de New
Jersey pour le proudit (NJ
TSRN)

Prop. 65 de la Californie

 **AVERTISSEMENT:** Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, y compris Cumène, Naphthalene, Ethylbenzène, Benzene, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer le cancer, et Toluène, Benzene, qui est/sont connus de l'état de la Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages reproductifs. Pour plus d'informations, accédez à www.P65Warnings.ca.gov.

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

TSCA	: Nous certifions que tous les composants de ce produit sont énumérés sur le inventaire de TSCA ou ne sont pas sujets aux conditions d'avis par 40 CFR 720 30(h).
Section 4 / 12(b)	: Non applicable
Liste active de l'inventaire TSCA	Tous les composants de ce produit sont répertoriés comme actifs et/ou sont exemptés
DSL	: Nous certifions que tous les composants sont énumérés sur le LIS LCPE.

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision : 08/20/2021

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommé désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être

BYK-055

Version 10

Date de révision 08/20/2021

Date d'impression 12/22/2022

applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.